



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

Nouvelle-Calédonie

Question écrite n° 98521

Texte de la question

M. Philippe Gomes attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la participation du Gouvernement de la République au sommet du Forum des îles du Pacifique (FIP) qui se tiendra du 7 au 11 septembre 2016 à Pohnpei, capitale des États fédérés de Micronésie. Il rappelle que cette organisation internationale à vocation régionale constitue le lieu privilégié d'échanges sur les grandes problématiques de la région et rassemble l'ensemble des États du Pacifique Sud. Il constitue un rendez-vous incontournable où sont présentes les trois collectivités françaises du Pacifique : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie Française et Wallis-et-Futuna. En ce sens, il souligne que le Président de la République avait réaffirmé avec justesse que la France était « pleinement un pays du Pacifique » lors du 4ème sommet France-Océanie qui s'est tenu le 26 novembre 2015 à l'Élysée. Il réaffirme, conformément au vœu du Président de la République, que l'accompagnement de la France auprès des pays de la région, pour relever les défis communs à tous, doit s'appuyer sur les trois territoires français du Pacifique. Dans cette perspective il est nécessaire que le statut de la Nouvelle-Calédonie notamment évolue afin qu'elle devienne membre à part entière du FIP. Il considère que le soutien à cette démarche doit mobiliser les plus hautes autorités de l'État, à l'exemple du Premier ministre qui s'est exprimé avec détermination sur ce sujet lors de sa visite officielle en Nouvelle-Zélande le 2 mai 2016. Il regrette toutefois que ces prises de position ne se traduisent pas par une présence - à haut niveau - au sommet du FIP, la dernière participation d'un ministre des affaires étrangères étant celle d'Alain Juppé lors du Forum qui s'est tenu à Auckland en 2011. Cette situation a été vécue à plusieurs reprises par les États océaniques comme une « marque de dédain » de la part de la France. En conséquence il souhaite savoir si le Gouvernement sera représenté, et à quel niveau, au prochain sommet du FIP.

Texte de la réponse

La France, en tant qu'Etat du Pacifique et donateur, participera le 11 septembre 2016 au dialogue post-Forum, regroupant les principaux partenaires et donateurs d'aide au développement pour le Pacifique, qui suivra le prochain sommet annuel du Forum des Iles du Pacifique organisé à Pohnpei (Etats fédérés de Micronésie) du 5 au 11 septembre 2016, sous présidence micronésienne. La France sera représentée au dialogue post-Forum par M. Christian Lechervy, ambassadeur - secrétaire permanent pour le Pacifique. Il conduira la délégation française qui sera présente lors du Sommet du FIP. La participation de la France à cet événement sera l'occasion de marquer à nouveau l'engagement des autorités françaises dans une région où vivent 550 000 citoyens français, et de réaffirmer, dans le prolongement du 4ème sommet France-Océanie qui s'est tenu à Paris le 26 novembre 2015 sous la présidence du chef de l'Etat, l'appui sans réserve de la France à l'insertion régionale des collectivités françaises du Pacifique, notamment leur accession au statut de membre à part entière du FIP. Lors du dernier dialogue post-Forum en septembre 2015 à Port-Moresby, la ministre des outre-mer avait conduit la délégation française, faisant de la France le seul partenaire du dialogue à être représenté à ce niveau. Sa présence avait notamment permis de réaffirmer l'intérêt de la France pour l'Océanie et de relayer les préoccupations des Etats insulaires océaniques dans la perspective de la conférence « Paris Climat 2015 ».

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gomes](#)

Circonscription : Nouvelle-Calédonie (2^e circonscription) - Union des démocrates et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98521

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Affaires étrangères

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 août 2016](#), page 7287

Réponse publiée au JO le : [6 septembre 2016](#), page 7917